

COURSE INTERNATIONALE JUNIOR U19 FFC

6^E ÉDITION

La Classique des Bourbons

LIVRE DE ROUTE



Le Cyclisme
entre Bourbonnien
et Bourbonnais

2 JOURS DE COURSE
3 ÉTAPES

5 ET 6 JUILLET 2025

BOURBON > **VITRY** > **BOURBON**
LANCY (71) SUR-LOIRE L'ARCHAMBAULT (03)

www.bourbonnais-cyclisme-sport-organisation.com



BOURBONNAIS CYCLISME
SPORT ORGANISATION



Épreuve animée
par JEAN-LOUIS
ROCHE

bourbonnais-cyclisme-sport-organisation.com

5 ET 6 JUILLET 2025

La Classique des Bourbons

BOURBON > **VITRY** > **BOURBON**
LANCY (71) SUR-LOIRE L'ARCHAMBAULT (03)

EN PRÉSENCE DE



**Michel
Laurent**
Vainqueur du
Paris-Nice 1976



Vitry-sur-Loire



Édito des co-présidents

UNE NOUVELLE DATE POUR UNE NOUVELLE ÉDITION.



édito

Habituellement organisée fin août début septembre, **la Classique des Bourbons** a dû s'adapter aux aléas du calendrier cycliste national.

Qu'à cela ne tienne, et malgré ce changement de dates, les équipes ont une nouvelle fois répondu présentes pour constituer un peloton conséquent qui s'élancera de **Bourbon Lancy** le 5 juillet prochain le même jour que le **Tour de France** s'élancera également de Lille. Joli clin d'œil.

Avec la présence de plusieurs nations sur l'épreuve la dimension internationale se confirme, tout comme la notoriété grandissante d'une course singulière et convoitée.

Soyons en fiers et heureux pour notre territoire, pour nos territoires.

Mais la réalisation d'une telle épreuve nécessite l'engagement de tous.

Partenaires privés, partenaires institutionnels, collectivités territoriales et locales, services départementaux et préfectoraux, bénévoles, vont une nouvelle fois se rassembler pour que la sixième édition de **la Classique des Bourbons** puisse se dérouler sur les routes de la **Saône-et-Loire et de l'Allier** si propices à la pratique du cyclisme.

Parce que **la Classique des Bourbons** a cette singularité de franchir les frontières habituelles d'une épreuve amateurs, le cyclisme fera le lien entre deux Régions, deux départements, deux communautés de communes et deux villes thermales.

Pour l'aspect sportif le plateau 2025 mettra une nouvelle fois en compétition les meilleurs U19 qui pour certains intégreront l'élite du cyclisme international. 22 équipes pour 110 coureurs. Angleterre, Belgique, Colombie entre autres nations seront au départ.

Le jeune palmarès de **la Classique des Bourbons** est là pour le confirmer avec les **Lenny Martinez, Matéo Vercher, Léo Bisiaux, Corentin Devroute, Baptiste Grégoire, Titouan Fontaine, Hugo Tapiz** qui sont aujourd'hui cyclistes professionnels.

Comme depuis 2019, c'est sous l'œil attentif de **Michel Laurent**, notre Champion local au palmarès éloquent que l'épreuve se déroulera. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements d'être fidèle à la Classique des Bourbons.

Tous les membres du comité d'organisation adressent à toutes celles et à tous ceux qui contribueront à la réussite de cette édition, leurs plus sincères remerciements.

Enfin nous ne pourrions terminer cet édito sans avoir une pensée pour **Daniel Mangeas** qui avec notre ami **Jean-Louis Roche** devaient en duo, comme ils savent si bien le faire ensemble, animer cette sixième édition.

Nous souhaitons un prompt et bon rétablissement au plus célèbre des animateurs de courses cyclistes et lui donnons un prochain rendez-vous.

Amis (ies) du public vous pouvez vous aussi participer à cette belle fête de juillet en encourageant ces jeunes et talentueux coureurs qui n'en doutons pas nous offriront une course palpitante durant ces deux journées.

Vive le Vélo !

Pour le comité d'organisation
Yanick Gondoux et Franck Réau
Co-présidents du BCSO



BOURBONNAIS CYCLISME
SPORT ORGANISATION

BOURBON

LANCY (71)



RÉGION
BOURGOGNE
FRANÇHE
COMTÉ

VITRY SUR-LOIRE

La commune de Vitry-sur-Loire (423 habitants) est heureuse d'accueillir le contre-la-montre de la classique des BOURBONS et les vitrysois seront présents pour encourager les coureurs.

Je remercie M. le maire Patrick LHUILLIER et la municipalité de soutenir le comité des fêtes pour recevoir un tel événement. Cette année notre petite commune fait le lien avec les deux villes thermales de BOURBON-LANCY à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

Pour moi passionné de cyclisme depuis l'enfance grâce à mon cousin Michel LAURENT qui d'ailleurs est né à VITRY, cela est une fierté d'avoir une course de niveau international chez nous et aussi en mémoire de mon père André, qui fût l'un des créateurs du club de foot et aussi passionné de cyclisme.

Cette course cycliste grandit tous les ans et pour moi qui la suis depuis le début, je peux dire un grand merci à toute l'équipe BCSSO de faire passer cette épreuve dans les petites communes comme la nôtre.

Comme chaque année plusieurs invités marquants du cyclisme seront présents.

La commune se trouve sur le tracé du vélo route, dont les coureurs en emprunteront une partie

Le jeune nivernais LENNY MARTINEZ espoir du cyclisme français qui est dans le palmarès de la classique a gagné le prix ANDRE LAURENT en 2019 à VITRY, alors j'espère qu'un futur champion se dévoilera de nouveau à Vitry-sur-Loire.

M. DIDIER LAURENT, Président du comité des fêtes

M. PATRICK LHUILLIER, Maire de VITRY-SUR-LOIRE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BOURBON L'ARCHAMBAULT (03)



Panache bourbonnais

De toute évidence, la Classique des Bourbons fait honneur au panache du sport cycliste. Et l'Allier-Bourbonnais mesure le sens de ces mots depuis l'épreuve dantesque du Paris-Nice qui, en mars dernier, à l'assaut de la Montagne bourbonnaise, infligea pluie, grêle et neige aux « forçats de la route », selon l'expression mythique d'Albert Londres.

Parce qu'une vraie course cycliste grave son nom dans l'abnégation, dans l'endurance, dans la souffrance de ses coureurs, cette 6e édition de la Classique des Bourbons a désormais tout d'une grande.

Une forte identité territoriale entre Bourbonnais et Bourbonnien, en deux jours de course, permet aux départements de Saône-et-Loire et de l'Allier de communier au même engouement populaire.

Trois étapes sillonneront 14 communes avec autant de difficultés pour éprouver une pépinière de futurs professionnels, venus de très loin pour certains. Nul doute que le Bourbonnais gravera la mémoire de chacun d'eux.

À chaque ville arrivée, un écran géant permettra de suivre en direct l'étape du jour. Couverture médiatique relayée simultanément sur les réseaux sociaux.

Ambiance festive oblige : un prix spécial sera décerné à la commune la plus animée lors du passage de l'épreuve.

Bref, cette Classique des Bourbons présente tous les atouts pour figurer bientôt au calendrier du cyclisme international.

Une belle ambition, juste et raisonnable, que le Département de l'Allier est fier de partager avec elle. Pour preuve, le maillot de leader, le « roi des Bourbons », sera aux couleurs du Conseil départemental.

D'azur et d'or, la Classique des Bourbons fait sienne le panache bourbonnais.



Claude RIBOULET

Président du Conseil départemental de l'Allier

Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes se réjouit de voir se préparer une nouvelle édition de la Classique des Bourbons, épreuve du calendrier fédéral U19, qui se tiendra les 5 et 6 juillet prochains sous l'organisation exemplaire du Bourbonnais Cyclisme Sport Organisation.

D'année en année, cette course a su prendre de l'ampleur : passée d'une journée à un véritable format par étapes, elle attire désormais des équipes venues de toute la France, mais aussi de l'étranger, faisant d'elle un rendez-vous résolument tourné vers l'excellence et l'ouverture. La présence de plusieurs nationalités au départ témoigne de la notoriété croissante de l'épreuve.

Cette édition 2025 reliera Bourbon-Lancy, en Bourgogne-Franche-Comté, à Bourbon-l'Archambault, dans notre département de l'Allier, traçant un trait d'union entre deux régions voisines. Une belle illustration de la capacité du cyclisme à rassembler au-delà des frontières administratives, et à faire vivre notre sport partout, sur tous les territoires.

Avec trois étapes en deux jours, sur des parcours à la fois exigeants et variés, il faudra être un coureur complet pour espérer lever les bras. Ce positionnement en début d'été s'inscrit aussi comme une préparation idéale pour les Championnats de France d'août, et nous serons attentifs aux performances de nos jeunes coureurs régionaux, qui auront à cœur de se distinguer.

Nous leur souhaitons évidemment le succès... mais nous nous réjouissons surtout de voir une telle diversité d'équipes et de talents réunis autour de cette belle épreuve. Que cette Classique des Bourbons soit une fête du cyclisme, sous le signe du partage, du dépassement et de la passion.

Lilian COUILLEZ

Président du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Française de Cyclisme

C'est avec un immense plaisir renouvelé et une grande fierté que notre belle cité thermale de Bourbon-l'Archambault prêtera son décor chargé d'histoire et de charme médiéval au dénouement de « La Classique des Bourbons ».

Organisée en partenariat avec l'association Bourbonnais Cyclisme Organisation (BCO), cette 6ème édition reliera à nouveau Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault, dans une ambiance de fête populaire et de ferveur sportive. L'événement qui rassemble des équipes juniors de talent est désormais un incontournable du calendrier cycliste national.

Ce rendez-vous ne saurait exister sans l'engagement sans faille des bénévoles, partenaires et membres du comité d'organisation, véritables chevilles ouvrières de cette réussite. Leur dévouement permet à notre territoire de rayonner bien au-delà de ses limites administratives.

Nous souhaitons que cette Classique soit bien plus qu'une compétition un moment de partage, de passion et de convivialité, ouvert à tous les publics. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de valorisation du sport, du patrimoine et du vivre ensemble que nous portons au quotidien à Bourbon.

Nous adressons nos plus chaleureux encouragements à tous les participants, en leur souhaitant de vivre un moment d'intensité, de dépassement et de plaisir sur les routes bourbonnaises

Ludovic Chaput

Maire de BOURBON-L'ARCHAMBAULT



Labellisée « Territoire Vélo » depuis 2011, la Ville de Bourbon-Lancy propose aux cyclistes de nombreux circuits, services et équipements adaptés à la pratique de ce sport. « Lancy'clette », atelier vélo, sous forme de structure d'insertion, ouvert depuis 2023, complète l'offre de services (réparation, entretien, location, dépôt-vente, ...). Sans parler des aires de services vélo, du terrain de pumptrack et du circuit d'apprentissage au code de la route à vélo, qui vont très bientôt voir le jour cette année.

Entre voies vertes, Grande Traversée du Massif Central (GTMC), Eurovélo 6 ou le Tour de Bourgogne en Vélo, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

La Commune a la chance d'accueillir, chaque année, de nombreux événements cyclistes organisés en partenariat avec les associations locales. Le Tour de la Com Com et le Bike and Run attirent un public fidèle.

La Classique des Bourbons est l'occasion pour Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault, 2 villes d'eau séparées par la Loire et l'Allier, mais rassemblées autour de valeurs communes (fair-play, sportivité, bien vivre ensemble, convivialité, ...), de se retrouver le temps d'un week-end pour cette 6^e édition.

La Ville de Bourbon-Lancy est donc ravie de soutenir et d'accompagner l'association « Bourbonnais Cyclisme Sport Organisation » pour la mise en place de cette belle manifestation.

Je souhaite un public nombreux pour encourager les jeunes sportifs U19 méritants parmi lesquels, sans aucun doute, les grands champions de demain.

L'équipe municipale se joint à moi pour adresser nos sincères félicitations aux organisateurs et aux bénévoles qui font que cette nouvelle édition sera une belle réussite.

Édith GUEUGNEAU

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Maire de BOURBON-LANCY



Samedi 5 juillet

1^{ère} Étape en ligne de 100,1 km
Bourbon-Lancy
< > Bourbon-Lancy
Départ fictif 14h25 Champ de foire
Départ réel 14h30 route de Gueugnon

Dimanche 6 juillet

2^{ème} étape 8,6 km Contre la Montre individuel
Vitry-sur-Loire < > Vitry-sur-Loire
Premier départ 9h (puis départ toutes les minutes)
3^{ème} étape en ligne de 105,7 km
Vitry-sur-Loire < > Bourbon-l'Archambault
Départ fictif 14h30 route de Maltat
Départ réel 14h45 après 5,4 km de fictif
lieu-dit La Gare à Cronat

3 ÉTAPES



Le vélo c'est ma nature !

RESPECTONS LA NATURE

Coureurs, officiels, membres de l'organisation, engageons-nous à respecter la nature. Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchet, ni papier sur les routes de la Classique des Bourbons, gardons nos déchets et déposons les dans les poubelles.

SENSIBILISONS LES AUTRES

La bonne attitude c'est de partager l'information, les bons gestes et leurs conséquences. Plus nous sommes nombreux à agir dans ce sens, plus grand sera notre impact. Ce dispositif s'intègre au cœur du plan d'action pour un cyclisme durable entrepris par le comité d'organisation de la Classique des Bourbons visant à mettre en œuvre des actions éco citoyennes pour limiter l'impact du cyclisme sur l'environnement et conforter l'image du vélo en tant que sport durable de référence

Le comité d'organisation de la Classique des Bourbons s'engage pour un cyclisme durable et prévoit sur les étapes en ligne des zones de collecte de déchets pour un cyclisme encore plus propre et plus respectueux de l'environnement.

**DÉBUT
DE ZONE
COLLECTE
DES DÉCHETS**

**FIN
DE ZONE
COLLECTE
DES DÉCHETS**

contacts secours

HÔPITAUX LES PLUS PROCHES

Centre Hospitalier de Moulins : 04 70 35 77 77
Centre Hospitalier de Nevers : 03 86 93 70 00
Centre Hospitalier de Vichy : 04 70 97 33 33
Centre Hospitalier de Bourbon l'Archambault : 04 70 67 32 00
Centre Hospitalier de Gueugnon : 03 85 85 85 47
Centre Hospitalier de Paray-le-Monial : 03 85 81 80 00
Centre Hospitalier de Montceau-les-Mines : 03 85 67 60 60

SERVICES AMBULANCIERS LES PLUS PROCHES

Ambulance Bassler Bourbon-Lancy : 03 85 89 07 40
Ambulance Auger-Mérot Moulins : 04 70 44 38 51
Ambulance 03 Moulins : 04 70 43 83 46

POMPIERS

SDIS MOULINS : 04 70 46 89 89/04 70 35 80 00
SDIS BOURBON-LANCY : 04 70 42 70 52

les Officiels

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA CLASSIQUE DES BOURBONS

Co-présidents	Yanick Gondoux / Franck Réau
Vice-président	Dominique Louis
Secrétaire	Marie Gondoux
Trésoriers	Gérard Bernadon, Jean-Paul Cornu
Relations partenaires	Yanick Gondoux / Franck Réau
Responsable Parcours	Dominique Louis
Responsable site départ et arrivée	Thierry Jacquet
Responsables sécurité	Yanick Gondoux
Responsables véhicules	Dominique Marion / François Bouillé
Responsable protocole	Franck Réau
Responsable restauration	Marie Gondoux / Jean-Jacques Léger
Responsable accueil hébergement équipes	Marie Gondoux
Accueil VIP	Stéphane Mesonès
Responsables buvettes	Gérard Bernadon / Dominique Marion
Gestion Signaleurs étape 1	David Couillebeau
Gestion Signaleurs étape 2	Didier Laurent
Gestion Signaleurs arrivée étape 3	Yanick Gondoux

OFFICIELS ET PRESTATAIRES TECHNIQUES

Président du Jury	Marie-Laure Levite
Arbitre 1	Alain Dossi
Arbitre 2	Pierre Astic
Juge à l'arrivée	Anne-Marie Ladreyt
Arbitre moto 1	Stéphane Huitzenga
Arbitre moto 2	Alain Meheust
Chronométrateur	Christophe Boissel
Arbitre contrôle anti dopage	Didier Laurent
Dépannage neutre	ACP
Information Radio Tour	ACP
Speaker officiel	Jean-Louis Roche
Photographe	Dominique Louis
Sonorisation	Rolland Organisation
Barrière	Alpes Vélo et Solicitud
Car podium et car VIP	FEEP
Logistique étape contre la montre	FEEP
Car podium arbitre et arche arrivée	Rolland Organisation
Service médical	médical sport assist.
Médecin urgentiste	Thierry Chereau
Secouriste et Ambulances	Protection civile de l'Allier
Motos sécurité	Moto Allier sécurité
Véhicules caravane	Garage Ford Barrat / Bony automobiles
Véhicule direction course	Alpes Vélo
Ardoisière	Camille Turland

Samedi 5 juillet 2025



10h à 12h • PERMANENCE

● École Pierre et Marie Curie

Place du Champ de foire- 71140 Bourbon-Lancy



- Accueil et enregistrements des équipes.
- Remise des dossards, plaques de cadre et transpondeurs.
- Équipements véhicules Radio.



Lors de la permanence, des transpondeurs seront confiés par le Comité d'organisation et le prestataire TNM aux équipes. Les directeurs sportifs s'engagent à restituer ces transpondeurs à l'issue de la dernière étape.

NB : les transpondeurs non restitués seront facturés 50 € pièce.

Les véhicules DS et officiels seront équipés de radio à partir de 10h00 sur le parking équipe et le parking des officiels. Les radios seront conservées durant toute l'épreuve et seront restituées à l'issue de la dernière étape sur le parking de Carrefour Market à Bourbon l'Archambault.

Les officiels, prestataires et invités seront logés au Grand Hotel, situé 1 Parc Thermal à Bourbon-Lancy..

13h30 / RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

● salle du réfectoire de l'école Pierre et Marie Curie

Place du Champ de foire- 71140 Bourbon-Lancy

ATTENTION : Une seule réunion des Directeurs sportifs aura lieu ce jour pour toute la durée de l'épreuve, sauf convocation du directeur de course ou du président du comité d'organisation par communiqué

*La Classique
des
Bourbons*

Les équipes 2025



La Pomme marseillaise
Marseille (France)



MANDELIEU
Mandelieu (France)



OCC Antibes
Antibes (France)



CORBAS
(France)



Bourg-en-Bresse Ain U19
Bourg-en-Bresse (France)



LA MOTTE SERVOLEX
(France)



**Espoir Cycliste
Saint-Etienne Loire**
(France)



TEAM INCA
(France)



**VCC
Cournon d'Auvergne**
(France)



Velo Sprint Romains
(France)



Villefranche Beaujolais
(France)



Comité du Vaucluse
(France)

Les équipes 2025 (suite)



CC ÉTUPES
(France)



CYCLE GOLDBEEN
(France)



AC BISONTINE
(France)



CREUSE OXYGENE
(France)



TEAM CULTURE VELO
(France)



VENDEE PIVETEAU
(France)



LINAS MONTHLERY
(France)



VC LONDRES
(Angleterre)



U19 FLANDERS
(Belgique)

Dotation globale de l'épreuve

SAMEDI 31 AOÛT 2024		
Étape en ligne	Grille	540/20
DIMANCHE 1 ^{er} SEPTEMBRE 2024		
Matin étape CLM	Grille	540/15
Après-midi étape en ligne	Grille	540/20
CLASSEMENT FINAL		
Général individuel au temps	Grille	810/20
Général aux points	Prix spéciaux	225/3
Général des grimpeurs	Prix spéciaux	225/3
Général meilleur junior 1	Prix spéciaux	150/3
Général équipe	Prix spéciaux	250/1
Combativité étape 1	Prix spéciaux nature	
Combativité étape 2	Prix spéciaux nature	
Prix spéciaux		
DOTATION GÉNÉRALE		3280

Le palmarès de la Classique des Bourbons

ÉDITION 2019

Romain Charcosset
(VC Vaulx en Velin)

Logan Gros
(VC Vaulx en Velin)

Théo Degache
(VC Vaulx en Velin)

Mattéo Vercher
(VC Vaulx en Velin)

ÉDITION 2020

*épreuve annulée
en raison des
conditions sanitaires.*

ÉDITION 2021

Corentin Devroute
(Sco Dijon)

Lenny Martinez
(CC Varennes Vauzelles)

Lucas Dougny
(VC Tournus)

ÉDITION 2022

Dorian Durand
(VC Saint-Antoine La Gavotte)

Maël Soranzo
(Mixte Chambéry / CR4C)

Alexis David
(SCO Dijon)

ÉDITION 2023

Hugo Tapize
(La Pomme Marseille)

Edgard Berthelemy
(SCO Dijon)

Baptiste Berger
(VS Macon)

ÉDITION 2024

Sevan Matossian
(La Pomme Marseille)

Alexandre Trouvain
(Argenteuil)

Louka Didier
(Goldbé)



BOURBONNAIS CYCLISME
SPORT ORGANISATION

La Classique des Bourbons

les maillots



Notre partenaire maillot bleu
Le Conseil départemental
de l'Allier, partenaire Premium
de la Classique des Bourbons



Notre partenaire maillot vert
BUREAU VALLÉE,
partenaire Premium
de la Classique des Bourbons



**Notre partenaire maillot blanc
MAGPRA,
partenaire Premium
sur la Classique des bourbons**



**Notre partenaire maillot à pois
GROUPE REYNARD, partenaire Premium
sur la Classique des Bourbons**



**Notre partenaire maillot rouge
FORD BARRAT AUTOMOBILES,
partenaire Premium
sur la Classique de bourbons**





1^{ère}
ÉTAPE

SAMEDI 5 JUILLET

100,1 km en ligne (3 tours de circuit)

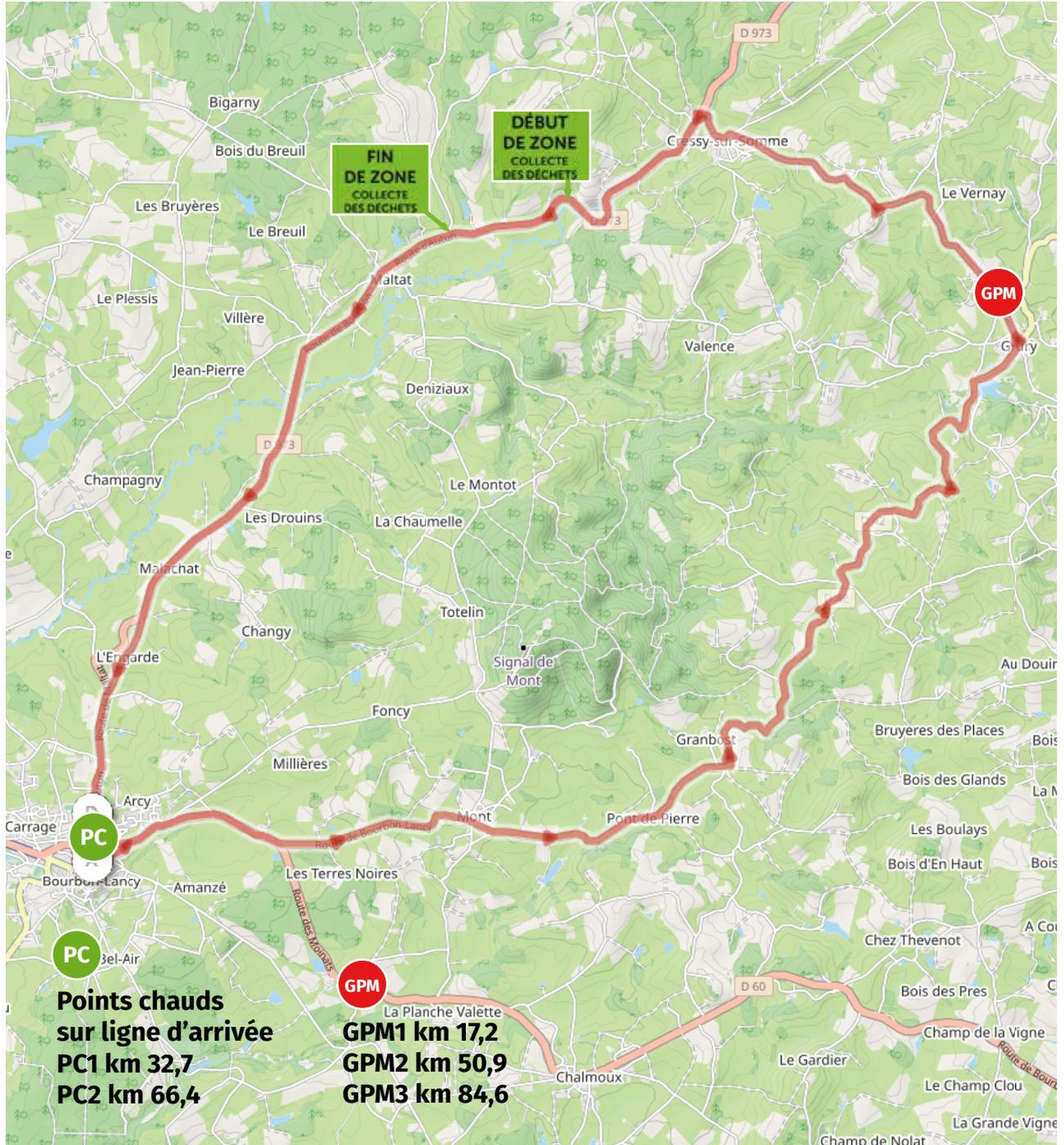
Départ 14h25

[HTTPS://WWW.OPENRUNNER.COM/ROUTE-DETAILS/20883241](https://www.openrunner.com/route-details/20883241)

*La Classique
des
Bourbons*



Bourbon-Lancy < > Bourbon-Lancy (71)





Fléchage jaune

La Classique
des
Bourbons



1^{ère}
ÉTAPE

Distance 100,1 km / Denivellé 1002 m

Départ fictif 14h25 - Champ de foire

Parcours fictif de 3,3 km

Départ réel 14h30 - Route de Gueugnon

Dept	Kms réalisés	Reste à parcourir	DP	Localisation	Route empruntée	38 km/h	42 km/h	44 km/h
71	Départ fictif	101,1		D 973 Face Champ de Foire	D 973	14:25	14:25	14:25
71	0	100,1		D 60	D 60	14:30	14:30	14:30
71	1,4	98,7		Intersection D 60/D 42	D 42	14:32	14:32	14:31
71	3,6	96,5		entrée Mont	D 42	14:35	14:35	14:34
71	13,8	86,3		entrée Grury	D 42	14:51	14:49	14:48
71	14,9	85,2		Intersection D 42/D 198	D 198	14:53	14:51	14:50
71	17,2	82,9		GPM 1	D 198	14:57	14:54	14:53
71	19	81,1		entrée Cressy sur Somme	D 198	15:00	14:57	14:55
71	20	80,1	DP	Intersection D198/D973	D973	15:01	14:58	14:57
71	24,4	75,7		Entrée Maltat	D 973	15:08	15:04	15:03
71	31,7	68,4		Entrée Bourbon Lancy	D 973	15:20	15:15	15:13
71	32,7	67,4		1er passage ligne Arrivée PC1	D 973	15:21	15:16	15:14
71	35,1	65		Intersection D 60/D 42	D 42	15:25	15:20	15:17
71	37,3	62,8		entrée Mont	D 42	15:28	15:23	15:20
71	47,5	52,6		entrée Grury	D 42	15:45	15:37	15:34
71	48,6	51,5		Intersection D 42/D 198	D 198	15:46	15:39	15:36
71	50,9	49,2		GPM 2	D 198	15:50	15:42	15:39
71	52,7	47,4		entrée Cressy sur Somme	D 198	15:53	15:45	15:41
71	53,7	46,4	DP	Intersection D198/D973	D973	15:54	15:46	15:43
71	58,1	42		Entrée Maltat	D 973	16:01	15:53	15:49
71	65,4	34,7		Entrée Bourbon Lancy	D 973	16:13	16:03	15:59
71	66,4	33,7		2 ème passage ligne Arrivée PC2	D 973	16:14	16:04	16:00
71	68,8	31,3		Intersection D 60/D 42	D 42	16:18	16:08	16:03
71	71	29,1		entrée Mont	D 42	16:22	16:11	16:06
71	81,2	18,9		entrée Grury	D 42	16:38	16:26	16:20
71	82,3	17,8		Intersection D 42/D 198	D 198	16:39	16:27	16:22
71	84,6	15,5		GPM 3	D 198	16:43	16:30	16:25
71	86,4	13,7		entrée Cressy sur Somme	D 198	16:46	16:33	16:27
71	87,4	12,7	DP	Intersection D198/D973	D973	16:48	16:34	16:29
71	91,8	8,3		Entrée Maltat	D 973	16:54	16:41	16:35
71	99,1	1		Entrée Bourbon Lancy	D 973	17:06	16:51	16:45
71	100,1	0		3 ème passage ligne Arrivée	D 973	17:08	16:53	16:46

Bourbon-Lancy < > Bourbon-Lancy (71)





2^{ème}
ÉTAPE

DIMANCHE 6 JUILLET

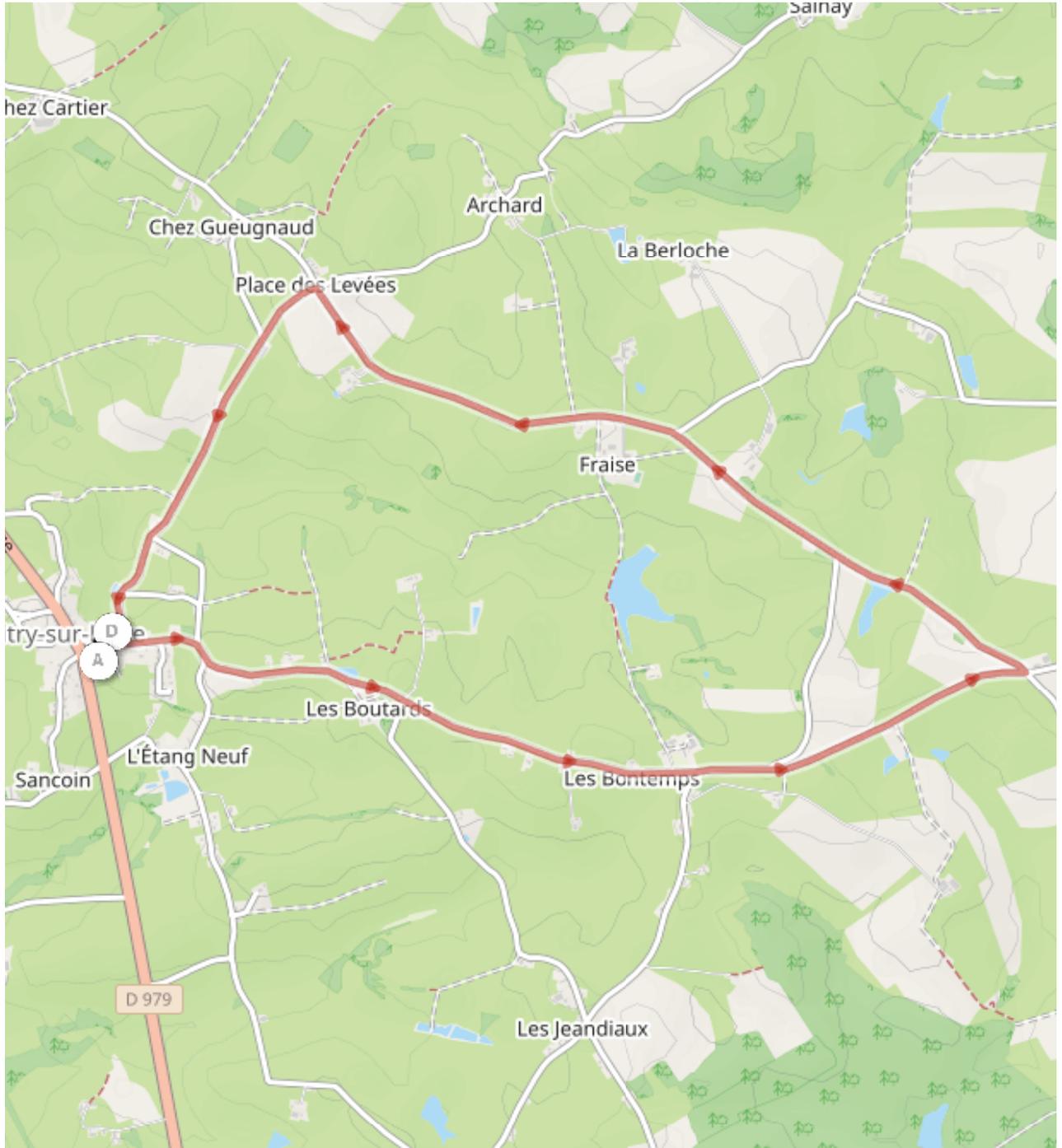
8,6 km contre la montre individuel
Départ 9h00

[HTTPS://WWW.OPENRUNNER.COM/ROUTE-DETAILS/21550908](https://www.openrunner.com/route-details/21550908)

*La Classique
des
Bourbons*



Vitry-sur-Loire < > Vitry-sur-Loire (71)





Fléchage rose

La Classique
des
Bourbons



2^{ème}
ÉTAPE

Départ de minute selon horaire transmis par collège arbitrale
et selon le classement général à l'issue de la première étape.

Départ premier coureur 9h00 - Rampe de départ route de Maltat

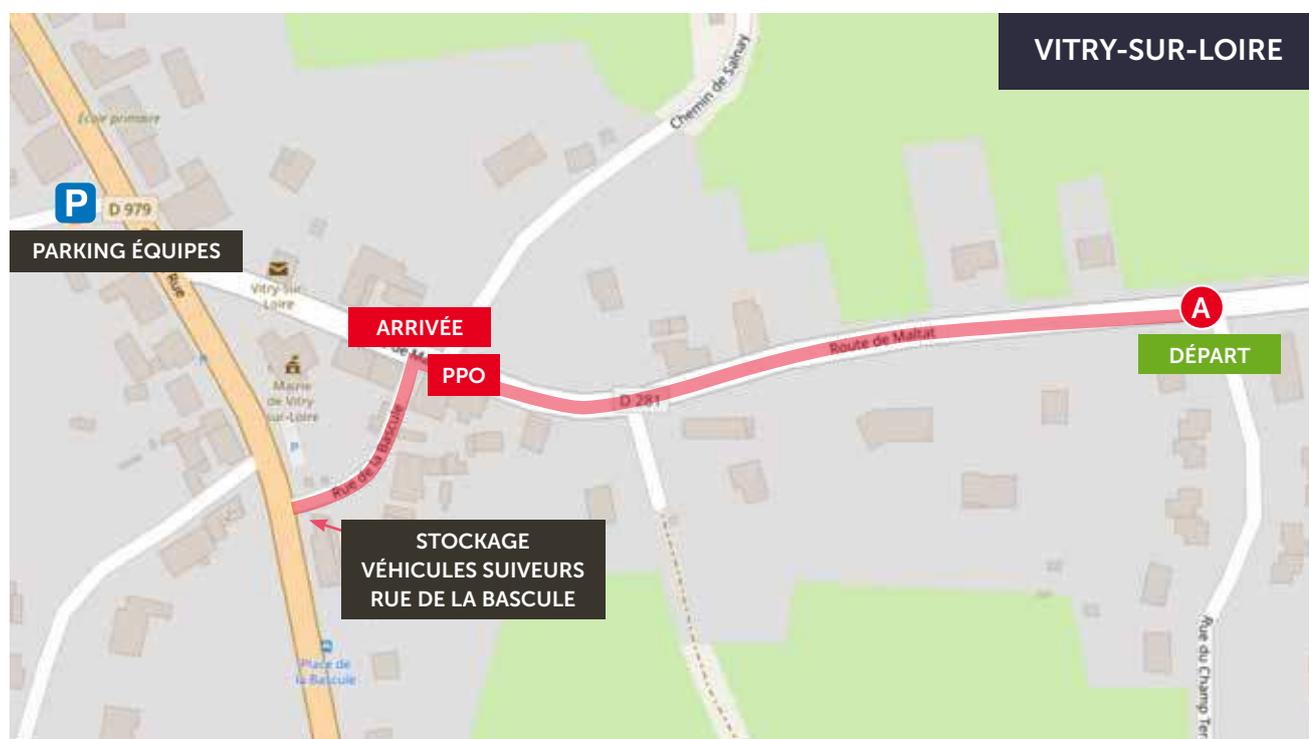
Départ dernier coureur 11h40

Arrivée jugée route de Salnay

Les repas des coureurs et des encadrants équipes seront pris à la salle polyvalente de Vitry-sur-Loire
se trouvant à proximité de la ligne d'arrivée.

Le service des repas sera possible des 10h30 afin de fluidifier le service.

Dept	Kms réalisés	Resta à parcourir	DP	Localisation	Route empruntée	Premier départ	Dernier départ
71	0	8,6		Bourg Vitry rampe de départ	D281	9h	11h19
71	3,7	4,9		Le Beaujardin	route de Fraize	9h5	11h24
71	6,95	1,65		La place des levées	route de Salnay	9h09	11h28
71	8,6	0		Arrivée	route de Salnay	9h11	11h30



Vitry-sur-Loire < > Vitry-sur-Loire (71)



3^{ème}
ÉTAPE

DIMANCHE 6 JUILLET

105,7 km en ligne

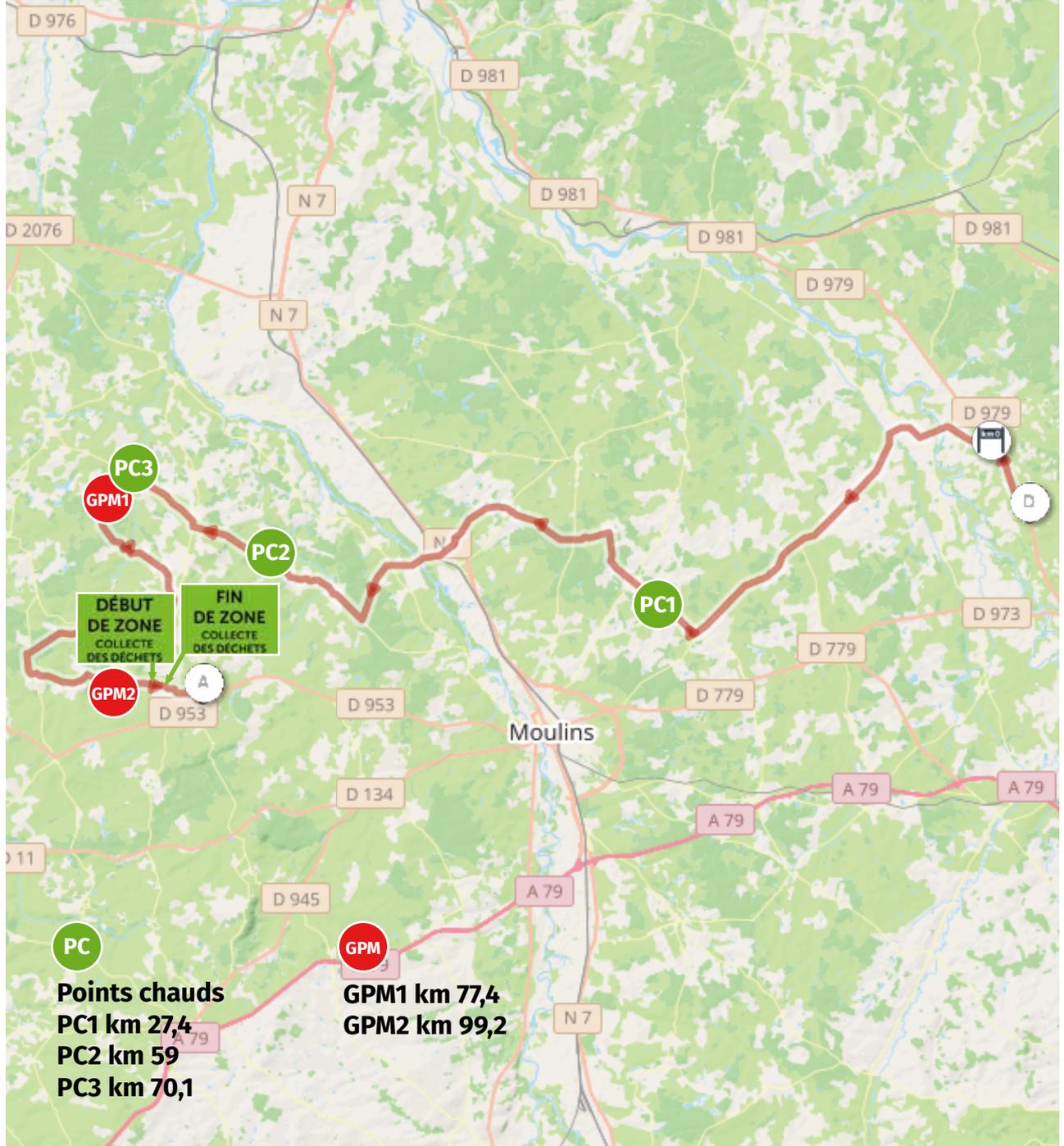
Départ 14h15

[HTTPS://WWW.OPENRUNNER.COM/ROUTE-DETAILS/21550800](https://www.openrunner.com/route-details/21550800)

*La Classique
des
Bourbons*



Vitry-sur-Loire (71) > Bourbon l'Archambault (03)





Fléchage jaune

La Classique
des
Bourbons



3^{ème}
ÉTAPE

Distance 105,7 km / Denivellé 1089 m

Départ fictif 14h30 - Route de Maltat

Parcours fictif de 5,6 km

Départ réel 14h45 - Lieudit La Gare à Cronat

Dept	Kms réalisés	Resta à parcourir	DP	Localisation	Route empruntée	40 km/h	42 km/h	44 km/h
71	Départ fictif			Vitry Bourg route de Maltat	route de Maltat	14h 30	14h 30	14h 30
71	parcours Fictif			Direction Cronat par D 979	D 979			
71	parcours fictif			Entrée Cronat	D979			
71	parcours Fictif			Intersection D 979/D 196	D196			
71	0	105,7		Départ réel Ancienne Gare	D 196	14:45	14:45	14:45
03	2,9	102,8	DP	Franchissement du Pont de Loire chaussée rétrécie	D 196	14:49	14:49	14:48
03	4,5	101,2		Intersection D30/D15	D 30	14:51	14:51	14:51
03	5,1	100,6	DP	Entrée Gannay sur Loire	D15	14:52	14:52	14:51
03	5,3	100,4		Attention traversée de Gannay 5 ralentisseurs	D30	14:52	14:52	14:52
03	5,40	100,30		Direction La Chapelle aux chasses par D30	D30	14:53	14:52	14:52
03	6,6	99,1	DP	Franchissement Pont Canal chaussée rétrécie	D 30	14:54	14:54	14:54
03	15	90,7		Entrée La Chapelle aux Chasses	D 30	15:07	15:06	15:05
03	23,9	81,8		Intersection D30/D 140	D140	15:20	15:19	15:17
03	27,3	78,4		Entrée Gennetines	D 140	15:25	15:24	15:22
03	27,4	78,3		Point Chaud 1	D 140	15:26	15:24	15:22
03	29,1	76,6		Intersection D 140/ D979 A	D 140	15:28	15:26	15:24
03	32,7	73		Intersection D140/D 133	D 133	15:34	15:31	15:29
03	34,8	70,9		Intersection D 133 /D 29	D 133	15:37	15:34	15:32
03	39,2	66,5		Entrée Aurouer Attention ralentisseur	D 133	15:43	15:41	15:38
03	44,4	61,3		rue du cimetiere	rue du cimetiere	15:51	15:48	15:45
03	44,5	61,2		Entrée Villeneuve sur Allier	rue de la Bergerie	15:51	15:48	15:45
03	45,4	60,3		Direction Bagneux	D 133	15:53	15:49	15:46
03	46,6	59,1		Franchissement Pont sur l'Allier	D 133	15:54	15:51	15:48
03	48,2	57,5	DP	Attention Ilot Central et bornes centrales	D 133	15:57	15:53	15:50
03	48,5	57,2	DP	Entrée Bagneux	D 133	15:57	15:54	15:51
03	52,6	53,1		Intersection D 133/ D13	D 133	16:03	16:00	15:56
03	58,7	47		Entrée Couzon	D 13	16:13	16:08	16:05
03	59	46,7		Point Chaud 2	D 13	16:13	16:09	16:05
03	64,6	41,1		Entrée Limoise	D 13	16:21	16:17	16:13
03	65,1	40,6		Direction Pouzy Mésangy	D1	16:22	16:18	16:13
03	69,8	35,9		Entrée Pouzy Mésangy	D 1	16:29	16:24	16:20
03	70,1	35,6		Point Chaud 3	D 234	16:30	16:25	16:20
03	70,2	35,5		Intersection D1/D234	D 234	16:30	16:25	16:20
03	70,5	35,2		Direction Champroux par D 234	D 234	16:30	16:25	16:21
03	73,5	32,2	DP	Entrée Champroux Attention chaussée rétrécie	D 234	16:35	16:30	16:25
03	74	31,7		Direction Franchesse D144	D 144	16:36	16:30	16:25
03	77,4	28,3		GPM 1	D 144	16:41	16:35	16:30
03	81,1	24,6		Entrée Franchesse	D 144	16:46	16:40	16:35
03	81,3	24,4		Intersection D 144/ D 1	D1	16:46	16:41	16:35
03	81,6	24,1		Direction Saint plaisir par D 135	D135	16:47	16:41	16:36
03	86,3	19,4		Intersection D 135/D14 Croix Rouge	D14	16:54	16:48	16:42
03	89,1	16,6		Entrée Saint Plaisir	D14	16:58	16:52	16:46
03	89,3	16,4		Intersection D14 /128	D128	16:58	16:52	16:46
03	93,2	12,5		Intersection D128/D17	D 17	17:04	16:58	16:52
03	94,5	11,2		Intersection D17/229	D 229	17:06	17:00	16:53
03	99,2	6,5		GPM 2	D 229	17:13	17:06	17:00
03	99,5	6,2		Intersection D229/D135	D229	17:14	17:07	17:00
03	101,4	4,3		Intersection D229/D14	D14	17:17	17:09	17:03
03	104,4	1,3		Entrée Bourbon l'Archambault	D14	17:21	17:14	17:07
03	104,7	1		Flamme Rouge ▼	D14	17:22	17:14	17:07
03	105,4	0,3		Avenue Charles Louis Philippe		17:23	17:15	17:08
03	105,7	0		Arrivée		17:23	17:16	17:09



Vitry-sur-Loire (71) > Bourbon l'Archambault (03)

Jean-Louis Roche

La voix du sport, la passion du Cyclisme



Le Cyclisme a cette particularité de proposer un spectacle éphémère. En effet à l'inverse des disciplines qui se pratiquent au sein d'une enceinte sportive (stade, ring, piste) le cyclisme sur route empreinte pour chacune de ses épreuves un espace public différent. Dans ces conditions il est primordial pour le public d'avoir en direct les commentaires sur le déroulement de la course et d'être informé en temps réel des mouvements du peloton.

C'est de cette particularité que le Cyclisme a en quelque sorte créé le rôle des commentateurs aussi connus sous le qualificatif de **speakers**.

La liste des plus célèbres d'entre eux serait longue à écrire et à commenter. Retenons cependant les noms de Georges Briquet, Mario Cotti, Jean Tamain pour les pionniers du micro, mais aussi les noms de ceux qui ont commenté le Cyclisme à la Télévision comme Georges de Caunes, Léon Zitronne, Daniel Pautrat, Robert Chapatte ou Patrick Chêne.

Parmi cette liste le plus célèbre d'entre eux reste vraisemblablement le normand Daniel Mangeas qui anima le Tour de France de 1974 à 2014 et qui continue d'animer les plus belles épreuves du calendrier national avec cette singularité qui le distingue tant par sa voix que par sa connaissance experte de l'histoire du Cyclisme.

La Classique des Bourbonnais n'échappe pas à la règle de l'animation de course et se dote depuis sa création des plus talentueux virtuoses du micro. Après **Damien Martin** de 2019 à 2023, c'est le très expérimenté **Jean-Louis Roche** qui depuis l'édition 2024 tient en haleine les spectateurs groupés sur la ligne d'arrivée de chaque étape.

Originaire du Limousin, ancien coureur cycliste de 1966 à 1983, Jean-Louis ne remporta pas moins de 51 victoires dans les départements de Haute-Vienne, Corrèze et Charente ou il côtoie les Thévenet, Danguillaume et autre Yves Hézard sur les épreuves du plus haut niveau amateur.

Lorsque la fin de sa carrière sportive sonne en 1983, Jean-Louis ne peut se résoudre à quitter le cyclisme et entame une carrière de speaker au côté de son maître Gilbert Mallet qui l'initiera aux techniques des commentaires sportifs.

Très vite sa connaissance de la course et ses propos avisés vont le propulser sur les plus belles épreuves cyclistes, mais aussi sur les rings de Boxe et les parquets de Basket.

Participant à 10 tours de France pour animer les étapes, Jean-Louis est également un habitué du Tour du Limousin et de bien d'autres épreuves de renom.

Grâce à ce passionné et expert de la course cycliste, cette sixième édition de **La Classique des Bourbonnais** sera une nouvelle fois animée de la plus belle des manières avec celui qui est vraisemblablement l'un des meilleurs animateurs d'épreuves cyclistes en activité.

Motos Allier Sécurité

Des bénévoles passionnés au service du cyclisme

Depuis sa création la sécurité de la Classique des Bourbons est assurée par les motards expérimentés de l'association Motos Allier Sécurité.

Sans ces bénévoles passionnés qui pour beaucoup sont d'anciens coureurs, la sécurité des courses cyclistes ne pourrait pas être assurée.

Doté d'une solide expérience de la course, chaque motard de MAS joue un rôle singulier pour garantir le bon déroulement de l'épreuve et ainsi collectivement protéger l'épreuve et l'ensemble de la caravane.

Nous n'insisterons jamais assez sur leur rôle prépondérant qui méritait d'être souligné. Bourbonnais Cyclisme Sport Organisation se réjouit de cette collaboration fiable et sérieuse.

Un immense merci à nos Amis motards de Motos Allier Sécurité éléments indispensables à la Classique des Bourbons.

L'Association MOTO ALLIER SÉCURITÉ, créée en 2004, dont le siège social est à Louchy, se compose de 24 amis motards, tous titulaires de la Formation de Motard Sécurité (action de sécurité du signaleur moto) de la FFC (Fédération Française de Cyclisme).

Les organisateurs de courses amateurs et professionnelles sollicitent régulièrement l'Association pour encadrer leur épreuve sportive

Le rôle des 24 motards de MOTO ALLIER SÉCURITÉ est d'anticiper les dangers qui peuvent survenir dans une course, protéger les coureurs cyclistes, assurer la sécurité des pelotons, renseigner et rassurer les usagers et le public, sécuriser les carrefours, prévenir des obstacles, transporter les photographes et officiels en toute fluidité sans gêner la course, être disponible et à l'écoute des coureurs, en un mot assurer la pleine réussite des manifestations sportives avec la confiance des organisateurs.

Pour l'année 2023 notre association a assuré la sécurité sur les journées de courses avec près de 50 000 km parcourus :

Nous étions présents sur les courses suivantes :

Tour des 4 cantons - Le Tour du Pays Saintpourcinois - Paris/Nice - Final championnat de France Espoir (03) - La Walkowiack - Global Games - Tour de La Vallée montluçonnaise - Tour de l'Avenir Boucles de Tronçais - Circuit Boussaquin - TOUR DE FRANCE (avec 3 membres du groupe Moto : Allier Philippe Cluzel, Benoit Cluzel, Romain Champion) Tour du Limousin professionnel - Challenge Boischaud - Criterium pro Avermes - Classic des Bourbons - Les routes creusoises - TÉLETHON

Également présents sur de nombreuses courses catégories nationales :

- Accompagnement cycloportives
- Encadrement rallyes automobiles
- Encadrement courses pédestres
- Étape Tour de France moto
- Encadrement Triathlon Mont de Guéret
- Organisation du Téléthon

NOTRE BUREAU

Président : Philippe Cluzel

Secrétaire : Didier Gendre

Trésorier : Jean-Pierre Dizès

Hébergement des coureurs et directeurs sportifs

Auberge du Moulins du Gué

985 route de Bourbon
71160 CRESSY-SUR-SOMME
Tél : 03 85 84 89 29

U19 Flanders

Gîte du Pont de la Loire

65 Avenue du Fourneau
71140 BOURBON-LANCY
Tél : 06 86 76 77 55

Mandelieu Mimosas

Antibes

Gîtes du Parc Puzenat

5 bis avenue de la République
71140 BOURBON-LANCY
Tél : 06 42 41 06 58

Linass Monthléry

AC Bisontine

Cycle Golbeen

Hôtel des voyageurs

52 route de Decize
71140 CRONAT
Tél : 03 85 84 74 30

Vendée Piveteau Bois

Vélo Sprint Romanais Péageois

La Motte Servolex

Domaine du Bourg

4 chemin Terriens
03230 GANNAY SUR LOIRE
Tél : 04 70 43 49 01

Team Inca

Creuse Oxygène

Hôtel Ibis

Rue Breuil
71140 BOURBON-LANCY
Tél : 03 85 89 37 37

La Pomme Marseille

Sélection du Vaucluse

Cournon d'Auvergne

Villefranche Beaujolais

Bourg Ain Cyclisme

Studio Etape du Lac

6 rue Breuil 71140 BOURBON-LANCY
Tél : 07 82 37 57 33

CC Etupes

Gîte du Manoir de la Source

Route de Gannay 71140 CRONAT
Tél : 07 82 37 57 33

Team U19 Culture Vélo



TOUTES LES PLUS GRANDES MARQUES, AU MEILLEUR PRIX.

REPRISE DE VOTRE VÉLO ACTUEL
ETUDE POSTURALE
ATELIER MÉCANIQUE
CONSEILS

 **CASTELLI**  **PINARELLO**  **TREK**  **ASSOS**  **BMC**

NOS MAGASINS & ATELIERS EN FRANCE

AIX-EN-PROVENCE (13)
DIJON (21)
TOULOUSE LA ROSERAIE (31)
TOULOUSE SAINT-CYPRIEN (31)
BORDEAUX (33)
GRENOBLE (38)
SAINT-ETIENNE (42)
NANTES (44)
LILLE (59)
CLERMONT-FERRAND (63)
COLMAR (68)
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69)
CHAMBÉRY (73)
ANNECY (74)
PARIS NORD (95)



ARTICLE 1 - Organisation

L'épreuve de la Classique des Bourbons est organisée par l'association BOURBONNAIS CYCLISME SPORT ORGANISATION sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Association affiliée à la FFC sous le numéro 427 10 14.

L'épreuve se dispute les samedi 5 juillet et dimanche 6 juillet 2025.

ARTICLE 2 - Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux coureurs de catégorie Junior. Elle est inscrite au calendrier fédéral de classe.2.14

Disputée en trois étapes (deux étapes en ligne et une étape contre-la-montre individuel), cette épreuve comprendra :

- Un classement général individuel au temps Grille FFC 810/20
- Un classement général du meilleur grimpeur 225/3. (Grille FFC)
- Un classement général des sprints 225/3. (Grille FFC)
- Un classement général des juniors (U19) 1ère année 150/3. (Grille FFC)
- Un classement général par équipe, sur trois coureurs 250/1 (Grille FFC)

Les étapes seront dotées de la manière suivante :

Samedi 5 juillet 2025 :

1^{ère} étape en ligne Grille FFC 540/20

Dimanche 6 juillet 2025 matin :

2^e étape CLM Grille FFC 540/15

Dimanche 6 juillet 2025 après-midi :

3^e étape en ligne Grille FFC 540/20

ARTICLE 3 - Participation

Conformément au règlement FFC article (2.1.2) de la réglementation, l'épreuve est ouverte aux :

- Licenciés U19.
- Aux équipes club,
- Aux équipes départementales, régionales et bi départementales d'une même région (L'équipe ne peut pas faire appel à des coureurs de club déjà engagés)
- Aux équipes étrangères, régionales et de clubs (4 équipes maximum sous licence étrangère).

L'épreuve est disputée par équipe de 5 coureurs (4 coureurs minimum pour prétendre prendre le départ) article 2.2.3.

Un chèque de caution de 150 euros confirmera la sélection et devra être envoyé avec le bordereau d'engagement avant le 30 mars 2025. Pour les équipes souhaitant bénéficier de l'hébergement et restauration prévus par le comité d'organisation un montant de 500 € payable par avance sera demandé.

24 équipes au plus pourront être retenues.

ARTICLE 4 - Hébergement

Les 24 équipes retenues par le comité d'organisation peuvent être hébergées dans les meilleures conditions contre un chèque de 500 Euros. Le forfait d'hébergement s'entend

pour 8 personnes (5 coureurs et 3 encadrants). Le montant de 500 € comprend la restauration des 8 personnes le samedi soir 5 juillet 2025, le petit déjeuner du dimanche 6 juillet et le repas du dimanche midi 6 juillet ainsi que la nuitée du 5 au 6 juillet 2025. L'organisateur ne gèrera pas les extensions d'hébergement demandées par les équipes..

Toute dégradation constatée dans les locaux d'hébergement fera l'objet d'une facturation à l'équipe identifiée et tenue pour responsable.

Un chèque de caution de 200€ pourra être demandé pour les équipes hébergées à la remise des dossards. Celui-ci sera restitué une semaine après l'épreuve.

ARTICLE 5 – Permanence

La permanence de départ se tient **le samedi 5 juillet 2025 de 10h00 à 12h00** Salle du réfectoire de l'école Pierre et Marie Curie située Place du Champ de Foire et signalée par panneauautage.

Réunion des arbitres : 13h Salle polyvalente.

Réunion des DS :

13h30 le samedi 5 juillet à la salle du réfectoire de l'école Pierre et Marie Curie située place du champ de foire à Bourbon Lancy (71 140) pour la première, deuxième étape et troisième étape. Une seule réunion de DS aura lieu pour l'ensemble de l'épreuve ce jour-là, sauf convocation du directeur de course ou du président du comité d'organisation par communiqué.

ARTICLE 6 – Présentation des équipes

En préambule de l'épreuve et de la première étape, une présentation de chaque équipe aura lieu sur le car podium situé sur le site de départ à partir de 13 h45. La présentation sera faite par Jean Louis Roche speaker officiel de l'épreuve. Tous les coureurs devront être habillés de manière uniforme (maillot/survêtement) et aux couleurs de leur club ou de leur sélection. Les coureurs devront être accompagnés sur le podium par au moins 1 membre du staff (DS, Assistant). Un planning précisant l'horaire de présentation de chaque équipe sera fourni aux équipes.

ARTICLE 7 – Radio Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence **157.550 Mhz**. Les radios seront à retirées auprès du prestataire de l'épreuve ACP sur le parking du site de départ Place du champ de Foire.

Elles seront restituées après l'arrivée de la dernière étape à Bourbon l'Archambault parking de Carrefour Market dans les 30 minutes suivant l'arrivée du dernier coureur de l'étape.

ARTICLE 8 – Assistance Technique

L'échange de nourriture ou de boisson, le changement de vélo ou de matériel divers, seront autorisés entre les coureurs appartenant à la même équipe.

Ils pourront également recevoir assistance matérielle de leur directeur sportif qui suivra à bord d'un véhicule de dépannage.

Tout dépannage doit être effectué à l'arrêt et à droite de la

ÉPREUVE FÉDÉRALE JUNIORS

COURSE FÉDÉRALE CATÉGORIE U19 À ÉTAPES 2.14

OUVERTE AUX JUNIORS 1 ET JUNIORS 2

ORGANISATION TECHNIQUE : BCSO
N° Identifiant FFC 4271014
N° de l'épreuve FFC 4271014001

route.

L'organisation mettra en place un service d'assistance technique neutre assuré par 2 voitures. Le collège des arbitres déterminera les équipes qui devront fournir une paire de roue. Les équipes 1 à 13 tirées au sort lors de la réunion des DS donneront des roues à la voiture 1. Les équipes 14 à 26 donneront à la voiture 2.

Nous rappelons que les véhicules des directeurs sportifs qui suivent la course ne sont pas couverts par l'assurance délivrée par la FFC pour l'épreuve. Les véhicules des directeurs sportifs doivent disposer de leur propre assurance en course.

ARTICLE 9 – Incidents de course

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté dans les 3 derniers kilomètres sauf pour le CLM individuel, il sera appliqué l'article 2.6. 24. Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident.

Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre dès la ligne d'arrivée franchie. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape est crédité du temps du ou des coureurs en compagnie desquels il se trouvait au moment de sa chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

ARTICLE 10 – Ravitaillement

Suivant l'article 2.3.22 à 2.3.24 le ravitaillement sera fera à l'arrière de la voiture du Président du Jury pour le peloton. S'il s'est formé un groupe de 15 coureurs au moins, le ravitaillement est autorisé en queue de ce groupe.

Le ravitaillement sera interdit dans les 30 premiers km et les 20 derniers sauf décision contraire du Président du collège arbitral.

Le Président du Jury pourra également réduire la distance suivant les conditions météorologiques.

ARTICLE 11 - Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- 1^{ère} étape : 15 %
- 2^{ème} étape : 20%
- 3^{ème} étape : 15 %

Conformément à l'article 2.6.028 du règlement FFC, le collège des arbitres peut prolonger les délais après consultation de l'organisation.

ARTICLE 12 - Contre la montre individuel

L'ordre de départ du CLM sera déterminé par la place au classement général à l'issue de la 1^{ère} étape. Le dernier coureur classé partant le premier. Le départ des 110 premiers

coureurs (pour un peloton de 120 coureurs) s'effectuera de minute en minute. Les 10 derniers coureurs partiront toute les 2 minutes

ARTICLE 13 - Classement général

Classement Général individuel : **Maillot Bleu distinctif aux armoiries du Bourbonnais et aux couleurs du Conseil départemental de l'Allier.**

Il ne sera pas prévu de bonification sur les sprints intermédiaires et sur les arrivées d'étapes.

Il sera déterminé par l'addition des temps des 1^{re}, 2^e, 3^e étapes compte tenu des éventuelles pénalités.

En cas d'égalité de temps, il sera fait appel aux centièmes du CLM puis à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

ARTICLE 14 - Classement des grimpeurs

Classement du meilleur grimpeur : **Maillot blanc à pois bleu partenaire Groupe Reynard**

Un classement par point est établi par l'addition des points obtenus à l'issue de chacun des sprints de la montagne (GPM).

Points attribués pour chaque GPM de la première étape :

- MG : 5, 3 et 1 point au 3 premiers coureurs.

Points attribués pour chaque GPM de la troisième étape 5,3 et 1 au 3 premiers coureurs.

Le vainqueur du dernier grimpeur de la troisième tape se verra remettre le Prix spécial Souvenir Jacky Pinaud.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application de l'article 2.6.15 du règlement FFC.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel des grimpeurs, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

ARTICLE 15 - Classement aux Points

Classement individuel aux points: **Maillot Vert partenaire Bureau Vallée.**

Un classement par point est établi par l'addition des points obtenus aux sprints intermédiaires .

Chaque sprint intermédiaire attribuera : 6 ; 4 ; 2 aux 3 premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement général individuel des sprints, il est fait application de l'article 2.6.15 du règlement FFC.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel aux points, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

ARTICLE 16 - Classement par équipes

Classement par équipes : **Casquette jaune**

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait appli-

cation des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
- Nombres de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour et ainsi de suite...

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

ARTICLE 17 - Classement U19 1ère année

Classement individuel des juniors premières années: **Maillot Blanc partenaire MAGPRA**

Il concerne les coureurs juniors 1 par addition des temps sur chaque étape

Il sera établi à partir du classement général individuel.

ARTICLE 18 - Prix de la combativité

Un coureur sera désigné le plus combatif sur chaque épreuve en ligne (étape 1 et 3) et se verra remettre un maillot distinctif (rouge) partenaire Garage Ford Barrat à l'issue de l'étape.

Cependant il ne sera pas délivré de classement général du prix de la combativité. Une récompense en nature dotera ce prix. Un jury constitué d'un membre du collège arbitral, d'un membre de l'organisation et d'un invité.

Pour l'étape 1

Prix de la combativité souvenir Nicolas Thollet.

Pour l'étape 3

Prix de la combativité souvenir Nicolas Thollet.

ARTICLE 19 -

Le vainqueur de la deuxième étape (Contre la Montre Individuel) se verra remettre le fanion Souvenir André Laurent.

Le vainqueur du dernier grimpeur de la troisième étape se verra remettre le Prix spécial Souvenir Jacky Pinaud

ARTICLE 20 - Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter quotidiennement au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée :

Suivant l'article 2.6.16, le port des maillots de leader est obligatoire (à l'exception de la combativité). Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- 1. Classement général au temps.**
- 2. Classement général par points.**
- 3. Classement général de la montagne.**
- 4. Classement général du Junior 1.**
- 5. Prix de la combativité sur chaque étape en ligne.**

ARTICLE 21 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays.

Les lieux du contrôle médical sont les suivants :

Pour la 1ère étape : Salle de la communauté de commune
Place du Champ de foire à Bourbon Lancy

Pour la 2ème étape : Mairie de Vitry sur Loire

Pour la 3ème étape : Gymnase Achille Allier à Bourbon L'Archambault

Article 22 – Sécurité

La plus grande prudence est recommandée aux coureurs et suiveurs dans la traversée des agglomérations et passages difficiles. Ceux-ci devront respecter le code de la route, les règlements de police en vigueur ainsi que les prescriptions des Maires des localités traversées. Les coureurs, directeurs sportifs et tous les autres véhicules habilités à suivre l'épreuve devront impérativement emprunter les ronds-points par la droite, sauf indication de la direction course. Tout contrevenant à cette règle sera mis immédiatement hors course.

Article 23 – Environnement :

Le développement durable et le respect de l'environnement doivent désormais faire partie intégrante de notre mode de vie. Afin de restituer les territoires dans le même état qu'ils nous ont été confiés, l'ensemble des acteurs de notre manifestation sont tenus de jeter leurs déchets dans les poubelles, mises à leur disposition, sur les parkings prévus, par l'organisation, sur les sites départ et arrivée d'étapes.

Sur chaque étape en ligne une zone de collecte des déchets sera matérialisée juste après la fin de zone ravitaillement afin que les coureurs puissent jeter leurs déchets. Tous jets de déchets (papier, nourriture, etc..) pourront être sanctionnés par le collège arbitral. Les zones de collecte des déchets sont signalisées sur le road book de chaque étape concernée (1ère et troisième). Ces mêmes zones sont signalées sur la course par des panneaux indiquant zone de récupération des déchets.

La traversée des zones natura 2000 devra respecter les impératifs de protection du site notamment l'interdiction de stationnement sur les bas-côtés de la chaussée. Seules les aires de stationnement prévues et matérialisées devront être utilisées (véhicules assistants).

Article 24 – Pénalités

Pour tout ce que le règlement n'indique ou ne prévoit pas, il y a lieu de s'en référer au règlement de la F.F.C. pour les courses nationales par étapes. Le barème des pénalités de la FFC est seul applicable.

Article 25

L'existence ou non d'infraction à la règle et à l'esprit de l'épreuve sera laissée à l'appréciation du collège des arbitres de course sur rapport de celui d'entre eux ayant eu connaissance d'un incident.

Article 26 – Acceptation du règlement

Le fait pour un coureur ou un suiveur de participer ou suivre cette épreuve implique qu'il ait pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Pour le Comité d'organisation.

CONTACTS

M. Yanick Gondoux, Président BCSSO

48, avenue Meunier - 03000 Moulins - Tél. 06 77 87 95 94 - Email : yanick.gondoux@orange.fr

Nos partenaires de la 6^{ème} édition

La 6^{ème} édition de la Classique des Bourbons a été rendue possible grâce aux soutiens de :



Vitry-sur-Loire



VILLE DE
BOURBON-LANCY



LES PARTENAIRES MAJEURS, parrains des maillots de leaders de la Classique des Bourbons



LES PARTENAIRES qui assurent le succès de la Classique des Bourbons





TOUTES LES PLUS GRANDES MARQUES, AU MEILLEUR PRIX.

REPRISE DE VOTRE VÉLO ACTUEL
ETUDE POSTURALE
ATELIER MÉCANIQUE
CONSEILS

 **CASTELLI**  **PINARELLO**  **TREK**  **ASSOS**  **BMC**

NOS MAGASINS & ATELIERS EN FRANCE

AIX-EN-PROVENCE (13)
DIJON (21)
TOULOUSE LA ROSERAIE (31)
TOULOUSE SAINT-CYPRIEN (31)
BORDEAUX (33)
GRENOBLE (38)
SAINT-ETIENNE (42)
NANTES (44)
LILLE (59)
CLERMONT-FERRAND (63)
COLMAR (68)
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69)
CHAMBÉRY (73)
ANNECY (74)
PARIS NORD (95)

